FÉDÉRATION
Parcs naturels
de Wallonie

La trame verte et bleue

De la théorie à la pratique

DEUX OURTHES • GAUME • HAUTES FAGNES-EIFEL • HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER
HAUTS-PAYS • PAYS DES COLLINES • PLAINES DE L'ESCAUT
BURDINALE MEHAIGNE • VALLÉE DE L'ATTERT • VIROIN-HERMETON

Avec le soutien de la Wallonie

Le réseau écologique - théorie

- Zones noyaux (réservoir de biodiversité)
- Corridors (liaisons entre les zones noyaux)
- Zones tampons (protection ZN et corridors)

La trame verte et bleue - théorie

Choix d'espèces et d'habitats cibles

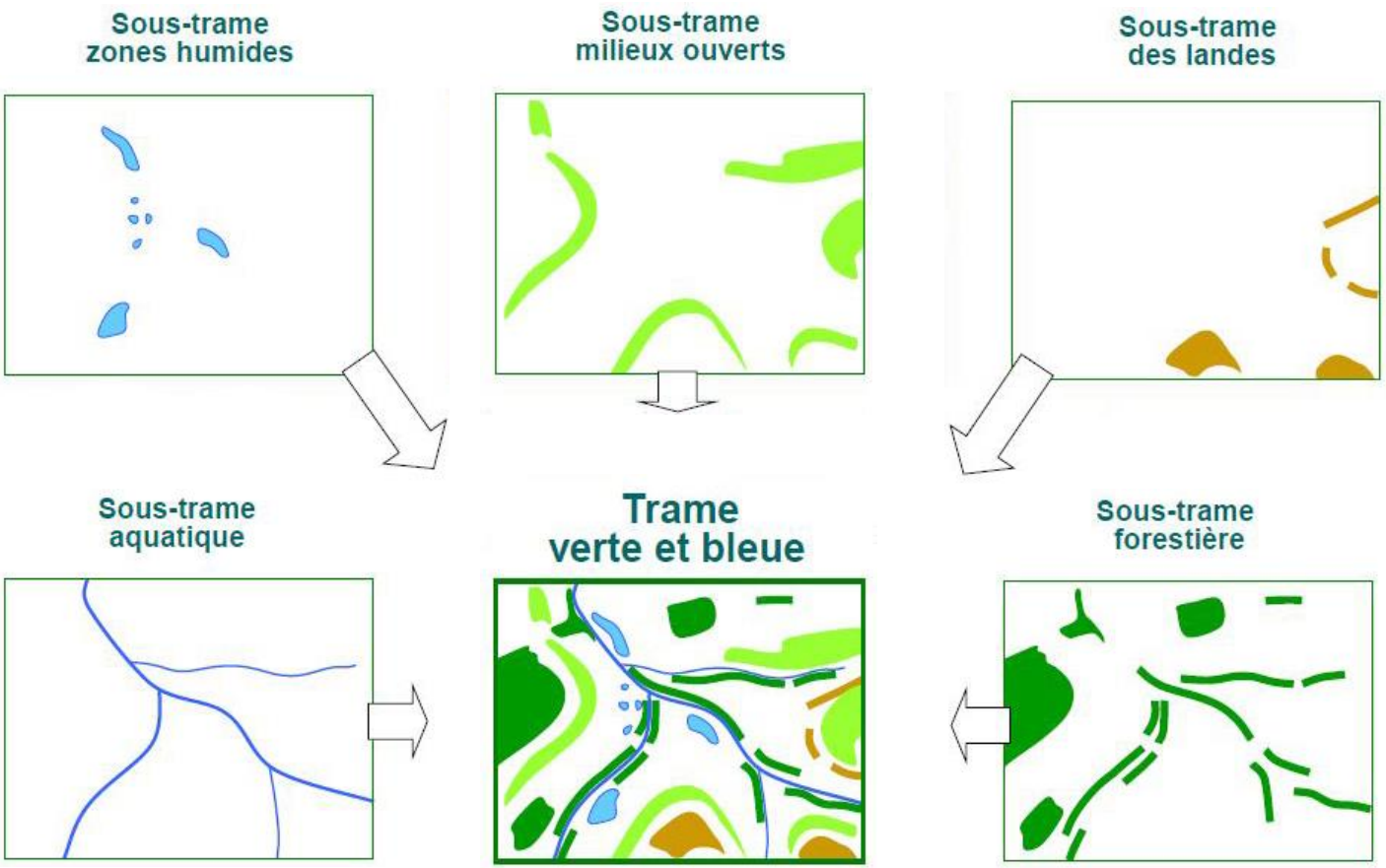

La trame verte et bleue – cas pratiques

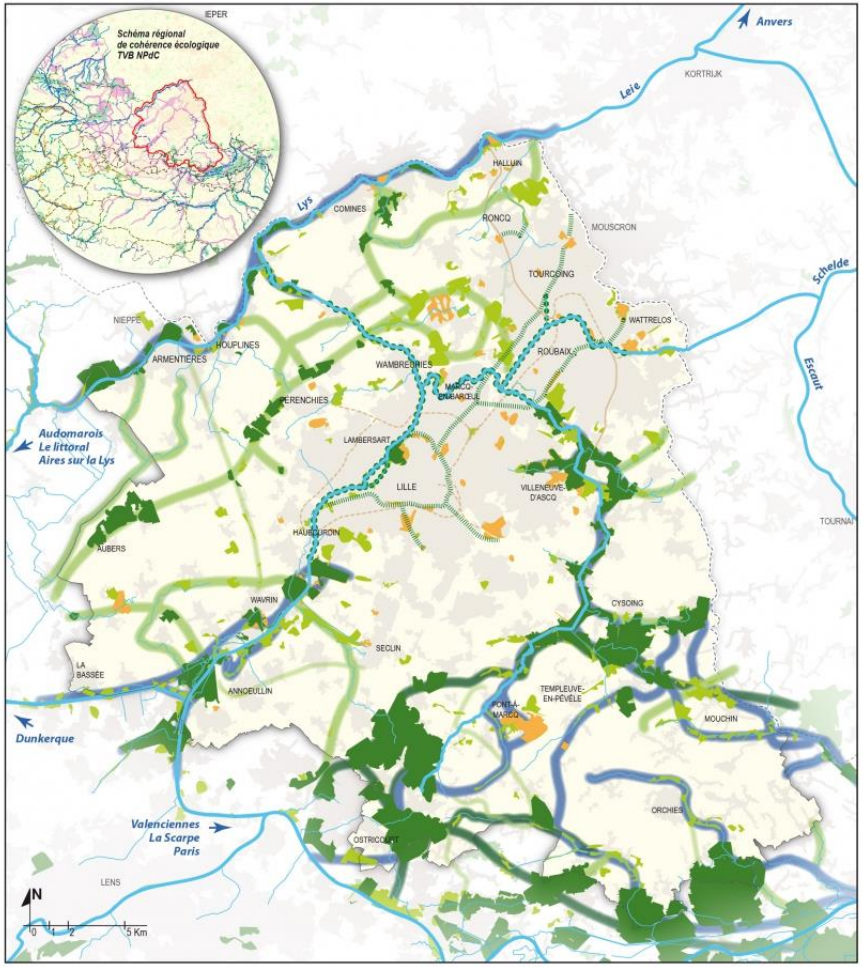

Réservoir de biodiversité à préserver

Espace naturel relais à conforter

Corridors biologiques Fonctionnalités écologiques à retrouver ou à conforter :

- Sous trame milieu humide
- Sous trame milieu agro-naturel
- Opportunité de voie verte (à créer ou à conforter)
- Sous trame milieu forestier
- Cours d'eau

Eléments de connexion écologique en milieu urbain :

- Continuité associée à la voie d'eau à recréer ou conforter
- Voie ferrée active : Potentiel de connexion à prendre en compte
- Voie ferrée désaffectée
- Principe de continuité à conforter
- Espace de nature en ville (potentiel écologique à exploiter)

La trame verte et bleue – cas pratiques

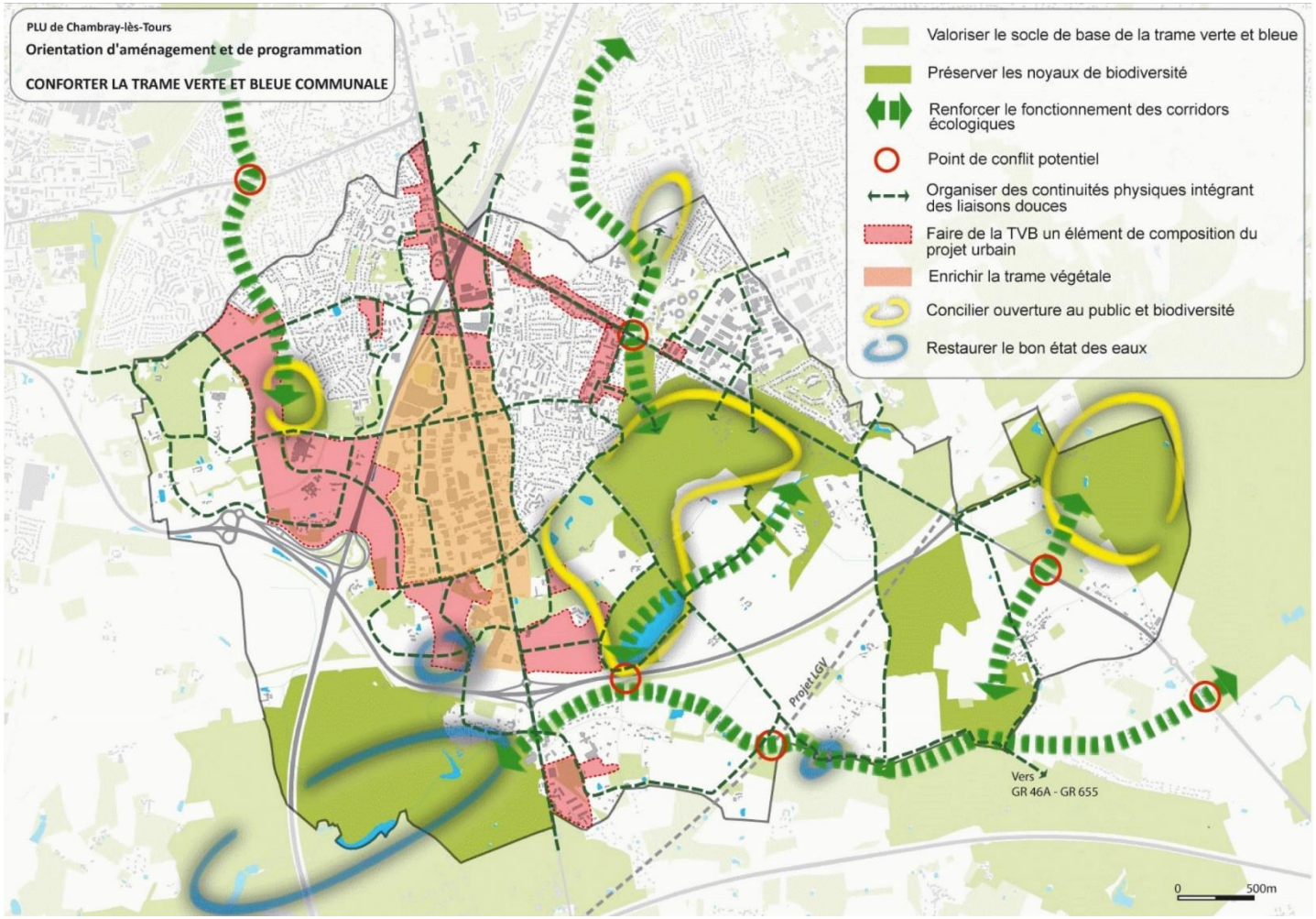

La trame verte et bleue – cas pratiques

Concrètement, pour plus de nature en ville

La trame se déploie à l'échelle urbaine pour ouvrir la ville aux grands espaces naturels, du parc naturel régional du Vercors au Drac, avec pour objectifs de :

- relier physiquement les parcs et les squares entre eux
- offrir des itinéraires de balade et des espaces de détente gratuits et ouverts à tous
- renforcer la biodiversité
- proposer une agriculture familiale

Inviter la nature à entrer dans l'espace urbain c'est important pour :

- rafraîchir
- gérer les eaux de pluie
- améliorer la qualité de l'air
- créer des refuges pour la biodiversité urbaine
- améliorer la qualité de vie

La trame verte et bleue – cas pratiques

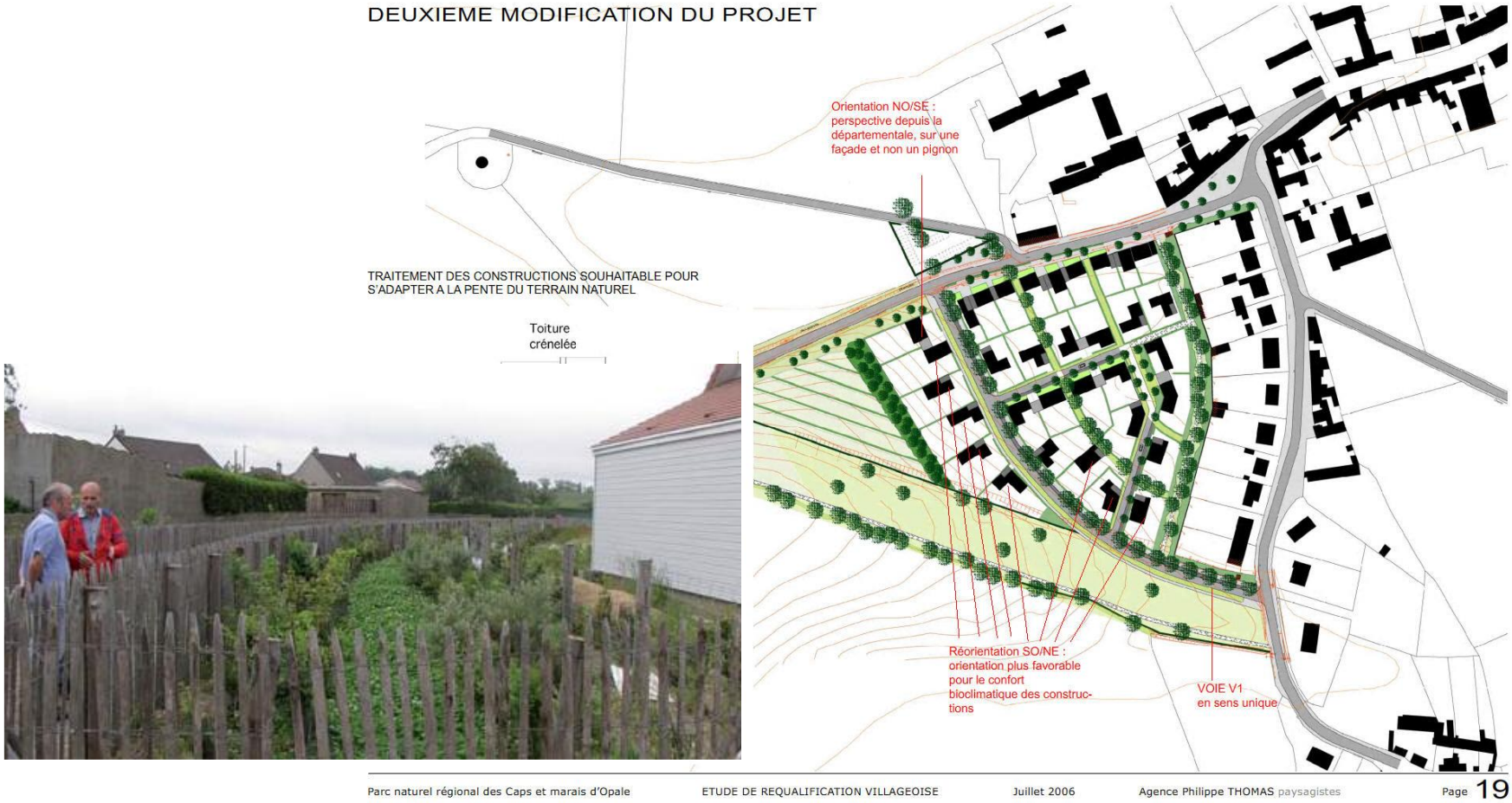

La trame verte et bleue – cas pratiques

La trame verte et bleue – quelques conseils

- Identifier en amont le réseau écologique
- Préserver les zones sensibles (noyaux) et les sortir de la zone urbanisable
- Intégrer dès le départ du projet les corridors et les zones tampons
- Conseils et expertises (PN, PCDN, GAL, associations naturalistes, etc.)